

Vaud - Insertion professionnelle des jeunes en difficulté

- Département de la santé et de l'action sociale et Département de la formation, de la jeunesse et de la culture



Entre 2017 et 2018, le Canton de Vaud a enregistré une baisse de 17.2% du nombre de jeunes à l'aide sociale. Le nombre total des bénéficiaires du revenu d'insertion a également diminué de 2.2%.

Le nouveau dispositif de l'aide sociale vaudoise a produit les effets escomptés : entre janvier 2017 et mars 2018, près de 1000 jeunes âgés de 18 à 25 ans ont pu être orientés vers l'insertion par la formation plutôt que vers l'aide sociale. Ils ont ainsi bénéficié de mesures de transition, de préapprentissage ou d'études. Parmi eux, 800 ont déposé une demande de bourse. 49% l'ont obtenue, 27% sont encore en cours de traitement et 24% ont reçu une décision de refus.

Les mesures visent les jeunes qui, à la fin de leur scolarité obligatoire, ne vont pas au gymnase, ne suivent pas un raccordement, n'ont pas trouvé de place d'apprentissage et sont d'accord de s'impliquer dans des démarches d'insertion. Il s'agit de 15 à 20% des jeunes achevant la 11e année Harmos et qui, à ce moment crucial de leur vie, peinent à forger un projet de formation initiale.

Concrètement, des mesures facilitent l'accès aux filières des apprentissages CFC et AFP de ces jeunes en transition. Le Canton a également augmenté son soutien au modèle des réseaux d'entreprises formatrices. A ces mesures s'ajoute le développement, sous la forme pilote, d'un apprentissage en formation mixte, plein temps et dual. Un dispositif destiné à intégrer professionnellement de jeunes migrants est aussi déployé. Il prévoit la prise en charge de 90 migrants en formation duale prolongée et de 10 migrants en places de préapprentissage. La durée de leur formation et leur encadrement sont adaptés à leurs besoins particuliers.

Un deuxième train de mesures est en préparation. Il vise à prévenir les ruptures en apprentissage et à faciliter, à l'instar de ce qui se fait en Suisse alémanique, encore davantage l'accès à la filière de l'apprentissage en 2 ans AFP. Délivrant un certificat professionnel de niveau fédéral dans quelques métiers à qualifications modestes, elle peut ensuite être prolongée vers le CFC.

Le Canton de Vaud vise la création, en 2018, de quelque 310 nouvelles places d'apprentissage pour ces jeunes en recherche d'insertion professionnelle.

Du côté des sexagénaires, les prestations complémentaires pour les familles et de la rente-pont ont également eu les effets escomptés. Plus de 600 nouvelles rentes-pont ont été octroyées en lieu et place du revenu d'insertion. Entre 2017 et 2018, le nombre de personnes de 60 ans et plus à l'aide sociale a diminué de 23.3%.

Source : Etat de Vaud

[En savoir plus](#)